

Avis's Guide to Safe Driving in New Zealand (French)

Le guide Avis pour une conduite sans danger en Nouvelle-Zélande

Avis vous souhaite la bienvenue en Nouvelle-Zélande

La route qui est devant vous est une route passionnante- mais s'il vous plait prenez le temps de lire notre guide du code de la route ainsi que nos conseils de bonne conduite. Bonne route!

Les ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité sauvent souvent des vies. Selon la loi, tous passagers d'un véhicule (des sièges avant et arrière) doivent mettre leur ceinture de sécurité ou utiliser un siège pour enfant. Ces derniers sont disponibles auprès de tous les bureaux de location de véhicule Avis.

Maintenez votre gauche

Conduisez à gauche à tout moment. Sur autoroutes à plusieurs voies, restez sur la file à votre extrême gauche (pour les véhicules lents), en particulier après un dépassement.



Limitation de vitesse.

Lorsque la route est dégagée en dehors des villes, la vitesse maximale à ne pas dépasser est de 100 kilomètres par heure-Dans les villes et villages, la vitesse maximale est de 50 kilomètres par heure. Des exceptions peuvent se présenter comme par exemple sur les routes en travaux; par conséquent soyez vigilant en repérant les panneaux (sur le côté gauche de la route) qui indiquent la réduction de vitesse.



Panneaux de signalisation

STOP- Vous devez vous arrêter, puis céder le passage à tout trafic venant de droite, de gauche, et d'en face de vous si vous tournez à gauche.



CEDEZ LE PASSAGE- Ralentissez, arrêtez-vous et cédez le passage à tout trafic provenant de droite, de gauche, et d'en face de vous si vous tournez à gauche.



Priorités à droite et à gauche

La règle de la priorité à droite est largement appliquée sur les routes de Nouvelle Zélande mais en absence de signalisation routière soyez prudent aux exceptions!

La règle du cédez le passage à gauche : Aux carrefours, aux intersections en T, et au sortir d'une allée, où deux voitures sont face à face et où n'apparaît pas de signalisation routière, l'automobiliste qui tourne à droite doit céder le passage au véhicule qui tourne à gauche. N'oubliez pas, « Le haut du T passe avant le bas. »

Absence de ligne de dépassement-

Vous ne devez pas dépasser un autre véhicule là où la ligne centrale apparait jaune continue du côté de votre voie.

Lignes de dépassement-

Sur les routes dégagées en dehors des villes, soyez patient et attendez les lignes de dépassement en pointille, afin de dépasser facilement et sans danger les véhicules lents.

Les autoroutes

Sur une autoroute, vous ne devez pas:

- Circulez à pied ou à bicyclette,
- Arrêter votre véhicule (sauf en cas d'urgence),
- Effectuer un demi-tour.

Indiquez toujours au moins trois secondes à l' avance avant de changer de file- Dans le cas où vous devez effectuer un arrêt d'urgence, signalez votre intention et arrêtez votre véhicule aussi loin que possible sur la gauche.- Allumez vos feux de détresse jusqu'à l'arrivée des secours.

Conduire en champagne et zones rurales

A la campagne, les routes peuvent cacher des dangers. Prenez garde aux rochers branlant, au verglas et aux ponts a voie unique. Lorsque vous arrivez à un point de vue, ne regardez pas en même temps que vous conduisez. Ne vous arrêtez jamais dans un tournant, quelque soit la beauté du paysage.- Dans un pays contenant 60 millions de moutons, faites attention aux troupeaux qui sont parqués le long des routes, avancez très doucement.

Cameras & Alcotests surprises

Ne prenez pas le volant si vous avez consommé de l'alcool et respectez la limitation de vitesse en tout temps.

Des alcotests sont établis au hasard et de lourdes contraventions sont appliquées pour conduite en état d'ivresse. Avec les cameras de surveillance, vous risquez une contravention systématique en tant que responsable du véhicule.

Que faire en cas d'accident

1- Arrêtez-vous et assurez- vous que personne n'ait été blessé.

Apportez toute l'aide pratique que vous pouvez et appelez une ambulance. Numéro d'urgence est le 111.

2- Si les agents de police ne se sont pas présentés sur les lieux de l'accident, et qu'il y a eu des blessés, vous devez contacter la police sous 24 heures.

3-Dans le cas où l'accident ait causé des dégâts à une propriété (par exemple, la clôture d'un fermier) et que les propriétaires ne peuvent pas être localisés, vous devez contacter la police sous 48 heures.

4- Remplissez le rapport d'accident fourni par Avis, qui se situe dans la boite à gant de votre véhicule. Inscrivez-y votre adresse, le numéro d'immatriculation du véhicule et la compagnie d'assurance de toute autre personne ayant été impliquée dans l'accident. Pour votre protection, vous ne devez, en aucun cas, admettre votre responsabilité.

5-Avertissez immédiatement le bureau de location Avis le plus proche de vous.